

# APPK - Association des Plaisanciers de Pors Kerieg

L'association (loi 1901), ouverte aux 30 propriétaires des bateaux au mouillage à Pors Kerieg et aux usagers de ces bateaux a pour objet d'informer et d'aider les plaisanciers dans leurs démarches auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) pour l'attribution des corps-morts. Elle est également membre de la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer – FNPP.

A ce titre l'APPK

- facilite la mise en relation des plaisanciers avec la DDTM pour la constitution, le dépôt et le renouvellement des demandes de mouillage individuelles,
- tient à jour les attributions des mouillages,
- aide les plaisanciers pour la définition et l'emplacement (coordonnées GPS) des corps-morts,
- permet, aux membres désireux, d'adhérer à la FNPP et de recevoir ainsi, via la revue de la FNPP, les informations sur l'évolution des réglementations de la pêche de loisir, des conseils techniques et environnementaux, ...

L'APPK : une belle contribution à l'animation de TRELEVERN

Chaque année, l'association organise deux événements ouverts au public, les fonds récoltés à ces occasions étant principalement reversés à la SNSM de Ploumanac'h et de Trestel, marquant ainsi l'attachement, l'implication et la reconnaissance des plaisanciers de Pors Kerieg vis-à-vis des sauveteurs en mer bénévoles. (1000€ ont été remis à la SNSM en 2022)

**Au printemps**, pour relancer l'activité en début de saison, une soirée couscous, très appréciée des trélévernais(es) : plus de 160 repas ont été servis ce 1<sup>er</sup> avril 2023 !



**En été**, la fête nautique sur le parking et la plage de Kerieg attire plus de 500 participants - résidents et touristes – autour d'animations liées à la mer pour : visiter le canot de sauvetage « Président Toutain » de la SNSM de Ploumanac'h, s'exercer à ramer sur les yoles, admirer les chiens de sauvetage - Terre-Neuve - à l'entraînement, ... C'est aussi l'occasion de faire découvrir aux plus jeunes les activités nautiques, notamment la voile, en leur proposant le baptême de mer, grâce à la participation de l'école de voile de Port-Blanc. Toutes ces animations sont accessibles gratuitement.

**Rendez-vous est pris le samedi 12 août 2023 pour cet événement.**